



Communiqué de presse

Nouméa, le 17 juin 2015

Panorama de l'activité bancaire dans les COM du Pacifique

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) publie une note présentant l'activité et les performances des banques des collectivités d'outre-mer (COM) du Pacifique sur la période 2003-2013.

Le système bancaire des COM du Pacifique, organisé autour des grands groupes bancaires métropolitains, finance près des trois quarts des crédits accordés aux agents économiques locaux. Des établissements de crédit interviennent aussi depuis la métropole, essentiellement au bénéfice des collectivités, de grandes entreprises et du logement social.

Les COM du Pacifique comptent près de 200 guichets bancaires répartis sur l'ensemble des territoires. Malgré une amélioration régulière, le niveau des équipements bancaires ainsi que le niveau de bancarisation de la population restent inférieurs au niveau métropolitain.

Au cours de la période 2003-2008, la distribution de crédit a été dynamique (+11,9 % par an en moyenne annuelle en Nouvelle-Calédonie et +7 % en Polynésie française), portée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. L'activité des banques a commencé à s'infléchir à partir de 2009, en lien avec la conjoncture économique des territoires.

En matière de résultat, la croissance du PNB des banques calédoniennes s'est fortement accélérée jusqu'en 2012, enregistrant des niveaux supérieurs à ceux des autres géographies ultra-marines. Les banques polynésiennes ont bénéficié jusqu'en 2008 d'une activité bien orientée, avant de subir les effets de la crise économique qui touche le territoire.

La qualité du portefeuille de prêts des banques calédoniennes s'est régulièrement améliorée entre 2003 et 2008, et se maintient depuis à un niveau très modéré. En Polynésie française, les difficultés persistantes des agents économiques se sont traduites par une montée de la sinistralité, qui demeure particulièrement élevée.

Pour télécharger [Le Panorama bancaire des COM du Pacifique](#)

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc